





ARFUME... SPARHAM... RECREATION... ENVOYEZ-NOUS \$100... DUE DIEN... ANCOUVER... ST-PAUL... LINGE de DESSOUS pour DAMES... VETEMENTS d'ETE pour Dames... QUELQUES PERSONNES... COLONNE CARSLEY

COLONNE CARSLEY
Formeture de Bonne Heure
RECREATION
ENVOYEZ-NOUS \$100
AVIS!
MODES, CHAPEAUX MODELES
LINGE de DESSOUS pour DAMES
VETEMENTS d'ETE pour Dames
QUELQUES PERSONNES
COLONNE CARSLEY

EDITION DE MIDI
COMMERCE MARITIME
Statistiques intéressantes
Le commerce maritime dans le port de Montréal, cette saison, a été jusqu'à aujourd'hui toutes les années précédentes.
NAVRES ET STEAMERS
Les vaisseaux à voile entrés dans le port cet été accusent une diminution de 7 sur l'année dernière, mais il y a une augmentation de tonnage de 683 tonnes.
Cadavre d'un Noyé
Lundi midi un pêcheur de St-François du Lac, M. P. Desmarais, a trouvé dans le fleuve, entre l'île des Barques et l'île du Moine, en bas de l'église de Ste-Anne de Belle, le corps d'un noyé, qui a été reconnu pour celui d'Antoine Cartier, de cette ville.

FEUILLETON "DU MONDE."
LES VOLEURS
DU GRAND MONDE
(Suite.)
131
—Voici, reprit Lucienne. La cour de la maison est séparée par un mur d'une autre cour dans laquelle on entre par la rue du Luxembourg.
—Et puis?
—Dans cette maison, depuis quinze jours, habitent trois hommes qui sont des gredins. Ces gens-là, qui ne sortent jamais que le soir, intriguèrent beaucoup Germain; il les voyait souvent, le soir, soulever un rideau avec précaution et regarder dans le boudoir de Mme de Cernis.
—Après? après? dit Jeanne avec une émotion naissante.
—Quelquefois, un homme vêtu d'rouge, et dans la description duquel j'ai reconnu un des Tcherkesses de la princesse Catherine, venait voir mystérieusement les Indiens et leur apportait des lettres.
—Alors Germain, de plus en plus intrigué, a voulu savoir ce que tout cela signifiait.
—Continue, ma fille, dit Charles Honneau, qui écoutait gravement.
—Il est allé voir le portier de la rue du Luxembourg, qu'il connaît.
—Quand?
—Hier soir. Il lui a fait part de ce qu'il avait vu et il l'a questionné.
—Et qu'a répondu le portier?
—Qu'il avait cent francs par jour pour rien dire; mais on a beau payer la discrétion d'un portier, on ne l'achète jamais, et Germain a fini par savoir que le plus jeune des trois Indiens était le maître et qu'il se nommait le rajah Iskender.
—Charles Honneau interrompit Lucienne d'un geste, puis il dit à Jeanne:
—Commencez-vous à comprendre?
—Je ne comprends pas, dit Jeanne, mais j'ai peur.
—Et vous avez raison, dit froidement le jeune homme.
—Mon Dieu!
—Ludovic court un bien autre danger, selon moi, que d'épouser une aventurière.
—Vous me faites frémir, dit Jeanne.
—Si le rajah est à Paris, c'est qu'il aime toujours Mme de Cernis.
—C'est incontestable.
—Et c'est qu'il y est venu pour tuer son rival.
—Attendez, dit Charles Honneau, impossible.
—S'adressant à Lucienne:
—Continue, ma fille, dit-il.
—Pendant que Germain me racontait tout cela, poursuivait Lucienne, je lui ai demandé à voir le rajah, si c'était possible.
—C'est bien cela, dit Charles Honneau.
—Alors il m'a conduit dans le cabinet de toilette de son maître, de la fenêtre duquel on plonge dans l'appartement du rajah, et nous avons regardé à travers les persiennes closes.
—Et tu as vu le rajah?
—J'ai vu ce que vous cela, dit Lucienne.
—Ah! fit Jeanne.
—J'ai vu le Tcherkess de la princesse.
—Bon!
—Et le bonhomme à la barbe blanche de la nuit dernière.
—Le père de Nakouma?
—Oui.
—Jeanne était exaspéement pâle. Elle regarda Charles Honneau:
—Eh bien! dit-elle, que pensez-vous de tout cela?
—Ma chère enfant, répondit le jeune homme, suez bien mon raisonnement. Ce n'est pas Mme de Cernis que servait la princesse Catherine en vous retenu à Menecy.
—Que servait-elle donc?
—La vengeance du rajah. La preuve en est, qu'elle a gardé prisonnière la femme de chambre indienne, qui, selon toute apparence, est dévouée à sa maîtresse.
—Mais, si l'en est ainsi, dit Jeanne, comment admettez-vous que Nakouma ait suivi avec joie l'homme qui est venu la délivrer et qui, selon toute apparence, est son père?
—De la façon la plus simple du monde.
—Vraiment?
—Son père lui aura dit: Je me suis échappé des mains du rajah. Fuyons.
—Et pourquoi lui aurait-il dit cela?
—Pour la tromper.
—Dans quel but?
—D'en faire un instrument à la vengeance du rajah.
—Voilà que je ne comprend plus.
—Dame! répliqua Charles Honneau, il y a des choses que je ne sais pas, que je ne puis pas savoir et que, cependant, je devine. On tend quelque piège à Mme de Cernis et à Ludovic, en ce moment peut-être.
—Ciel!
—C'est Nakouma qui, inconsciente, les attire dans ce piège.
—Jeanne tremblait de tous ses membres.
—Oh! mais, dit-elle en levant sur le jeune homme un regard suppliant, vous sauvez Ludovic, vous?
—Je vais faire tout ce qu'il faudra pour cela, dit-il.
—Charles Honneau prit un revolver qui se trouvait sur sa cheminée et le mit dans sa poche.
—Puis il alla décrocher à une panoplie de la muraille un joli stylet corse enroulé dans une gaine de velours violet.
—Quand on a affaire à des sauvages, dit-il, il faut prendre ses précautions.
—Moi aussi, dit Jeanne, je veux un revolver.
—En voilà un, répliqua-t-il. Et il en détacha un autre du trophée d'armes.
—Puis s'adressant à Lucienne:
—Va me chercher un sacre à quatre places, et fais-le entrer dans la cour.
—Lucienne obéit.
—Jeanne et M. Charles Honneau montèrent en voiture au bas de l'escalier, et le jeune homme baissa les stores.
—Puis il cria au cocher:
—Boulevard des Capucines!...
VII
Lucienne était montée dans le fiacre avec sa maîtresse et Charles Honneau.
—Celle-ci dit alors à Jeanne:
—Les événements modifient notre conduite du tout au tout.
—Que voulez-vous dire? demanda Jeanne.
—Tout à l'heure, avant que Lucienne ne nous rejoignit, il n'était question pour vous que d'une chose: empêcher le mariage de Mme de Cernis avec Ludovic.
—Et maintenant?
—Maintenant que nous savons le rajah à Paris, il faut prévenir Mme de Cernis.
—Ah!
—Il faut le sauver d'abord, il faut sauver Ludovic. Après, nous aurons tout le temps voulu d'empêcher le mariage.
—Vous croyez?
—Nous n'aurons même rien à faire pour cela; la présence du rajah à Paris suffira pour ouvrir les yeux à Ludovic.
—C'est juste, dit Jeanne.
—Le fiacre roulait sur le boulevard des Capucines, comme Charles Honneau disait cela.
—Jeanne avait soulevé à demi un des stores et cherchait le numéro de M. de Cernis.
—Tout à coup elle tressaillit et serra vivement le bras à son compagnon en lui disant:
—Regardez!
—Le jeune homme se pencha en avant.
—Deux femmes sortaient du numéro 25.
—L'une de ces femmes, Jeanne le devina, était Mme de Cernis.
—L'autre, elle la reconnut, c'était Nakouma.
—Un homme était avec elles: L'homme à la barbe blanche et au teint cuivré, qui était sans doute le père de Nakouma.
—Ce fut rapide comme l'éclair, les deux femmes et le vieillard montèrent dans une voiture qui attendait à la porte.
—Et la voiture partit.
—Un louis de pourboire si tu suis cette voiture! cria Charles Honneau en colère.
—Le cocher fonetta ses roues.
—Pendant quelques minutes le fiacre suivit; mais le cocher eut beau fonetter, la voiture qui emportait Mme de Cernis et Nakouma tourna l'angle de la rue Royale avant que Jeanne et Charles Honneau eussent atteint la Madeleine.
—C'était l'heure du bois, et la rue Royale, les Champs-Élysées étaient encombrés d'équipages.
—Une fois que le cocher de fiacre eut perdu de vue la voiture, il fallut renoncer à cette poursuite.
—Trop tard! disait Jeanne en se lamentant.
—Charles Honneau eut une aspiration.
—Il faut revenir sur nos pas, dit-il.
—Pourquoi? demanda Jeanne.
—Et aller tout droit chez le rajah. Jeanne ne comprenait pas ce que voulait faire son compagnon, mais elle ne lui résista point.
—[A continuer]

Quand une Femme se Propose
de laver du linge sans Pearline, son mari ou son patron devraient intervenir. Elle ne détruit pas seulement sa santé et sa force en frottant inutilement, mais elle détruit aussi le linge. Ce frottage, frottage, frottage n'est pas nécessaire. Mettez de la Pearline dans l'eau et lorsque vous commencerez à laver, votre ouvrage sera fait en partie. C'est la Pearline qui enlève les saletés et fait l'ouvrage — et non vous, avec votre planche à laver. On rince un peu et c'est tout.
Gare.
Des colporteurs et des épiciers sans scrupule vous diront "cela est aussi bon" ou "la même chose que la Pearline." C'EST FAUX. La Pearline n'est jamais colportée. Si votre épicer vous envoie une imitation, soyez honnête, renvoyez-la lui. 339 JAMES FYLE, New-York.

ABANDONNEZ L'ANCIENNE IDÉE CONCERNANT LE LAVAGE.
et, la prochaine fois, essayez le Savon Sunlight, — c'est la manière la plus simple, la plus économique et la plus intelligente de laver; ce savon blanchit les articles les plus blancs, rend les laines et flanelles plus douces et toutes les autres étoffes aussi propres et douces que si elles n'avaient jamais été portées, SANS ÉCHAUDER OU FAIRE BOUILLIR UNE SEULE PIÈCE.
METTEZ DE CÔTÉ VOS ANCIENNES HABITUDES
de lavage pour une semaine et faites l'essai du Savon Sunlight, selon les directions. Vous serez étonné.
Pensez donc! Pas besoin de faire bouillir, pas de vapeur, pas de poudre à laver, plus de mains gercées, inutile de déchirer vos habits à force de les froter, plus de travail pénible.
COMPAGNIE D'ASSURANCE "EASTERN"
DU CANADA.
CONTRE FEU SEULEMENT.
CAPITAL \$1,000,000
C. R. G. JOHNSON, AGENT GENERAL, 42 RUE ST-JEAN, MONTREAL.
Pourquoi Fumez Vous LE "MINERVA" 5 CENTS.
J. M. FORTIER MANUFACTURIER.
ST-LAWRENCE HALL, 135 à 139 Rue St-Jacques, MONTREAL.
HOTEL-RIENDEAU
58 et 60 Place Jacques-Cartier, Montréal.
POUR LE MOIS D'AOUT
Nous offrons à nos pratiques les quelques marchandises suivantes que nous avons achetées en JOBS. Comme il est facile de le constater, les prix fixés pour ces marchandises sont moindres que la moitié de leur valeur:
200 pièces d'Etoffes à robes brochées, couleurs nouvelles, à 60.
50 pièces de Challis fleuris, à 10c.
130 pièces de Serge damassée noire, valant 25c, pour 12c.
80 pièces d'Etoffe brochée, noire, valant 30c, pour 17c.
800 pièces de Flanellette, aux prix de la manufacture.
600 douzaines de Bas de coton, à 5c la paire.
100 douzaines de Chemises blanches, pour hommes, à 30c chaque.
25 douzaines de Demi-Parapluies, à moitié prix.
12 douzaines de Parasols, à moitié prix.
A ces prix-là, nous ne vendrons pas aux personnes qui achètent pour revendre, mais seulement aux familles; car ce sont les familles qui nous honorent de leur confiance que nous voulons favoriser par ce bon marché exceptionnel.
Malgré la modicité des prix, tous les acheteurs auront droit à des cadeaux, comme sur les marchandises vendues régulièrement.
Nous recommandons à nos pratiques de venir le plus tôt possible afin d'avoir le premier choix.
Dupuis Frères

EDITION DU SOIR

UN ACCIDENT AU "QUEBEC"

Interruption du service sur la ligne de Montréal à Québec de la Compagnie R. et O.

Le vapeur "Québec" de la Cie du Richelieu, a brisé son arbre de couche, la nuit dernière, près de Montréal. Il a pu cependant se rendre à son quai sans que les passagers aient eu connaissance de l'accident.

En conséquence, ce soir, il n'y aura pas de vapeur pour Québec. Des arrangements ont été pris avec la compagnie du Pacifique et celle du Grand Tronc, d'après lequel les billets de passages de la compagnie du Richelieu seront valables et acceptés sur les trains des deux compagnies de chemin de fer.

Le vapeur "Canada" partira de Québec, ce soir, pour se rendre à Montréal où il remplacera le "Québec" et demain soir le "Canada" fera les voyages réguliers de Montréal à Québec à l'heure ordinaire.

SUICIDE D'UN MATELOT

Vers 8.30 heures, hier soir, un suicide a eu lieu dans le Port. James Waters, de Picton, N. E., charpentier à bord du vapeur "Cacomna", de la ligne Black Diamond, actuellement mouillé dans le bassin Wellington, s'est jeté à l'eau, avant qu'on ait eu le temps de l'empêcher de mettre son sinistre projet à exécution.

Le bruit d'un corps lourd tombant à l'eau, attirait l'attention de l'équipage, et aussitôt, croyant à un accident, les hommes s'empresèrent de jeter des cordes et autres appareils pour porter secours au malheureux; mais il remonta plusieurs fois la surface, puis disparut pour toujours.

La police du poste No 9 a été avertie, et après environ une heure de recherche, un nommé Richard Meehan, retrouva le cadavre qui a été transporté à la morgue.

Le coroner a tenu une enquête, ce matin, et le jury a rendu un verdict allant à dire que Waters s'était suicidé pendant qu'il était sous l'influence de la boisson.

Le défunt était âgé d'environ 52 ans et marié.

Incidences à l'œuvre

Une grande remplie de foin appartenant à M. Adolphe Oulmet, de St-Martin, a été incendiée hier, dimanche soir. On suppose que le feu est l'œuvre d'un incendiaire.

ANX ASSISES

Timothy Lucy, accusé de vol d'un billet de préteur sur gages, pour une montre en argent, a plaidé non-coupable et subira son procès au prochain terme de la cour d'Assises.

Prochain mariage

On annonce à Québec le prochain mariage du major Wilson, de la Batterie "B", avec madame Alfred White, fille de feu Sir Hugh Allan. Madame White est veuve depuis deux ans.

Visite-Consul de France

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter aux bureaux du vice-consul de France à Montréal, 22 rue St-Jean, pour communication à leur adresse: MM. Pierre Léonard, Michel Joffert, Jules Barbier, G. Reynaud, Beauré.

Châte

Un nommé Alphonse Giroux, âgé de 60 ans, domicilié au No 17 rue Fullum, employé pour M. W. Swan, travaillait sur une maison, au coin des rues St-Antoine et la Montagne, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 16 pieds sur un tas de pierres. Il s'est brisé trois côtes. L'ambulance l'a transporté à l'Hôpital Notre-Dame.

Les services des Ambulances

Durant le mois de juillet, l'ambulance de l'Hôpital Notre-Dame est sortie 78 fois pour des cas de accidents et 19 fois pour des cas de maladie.

L'ambulance de l'Hôpital général est sortie 52 fois pour accidents et 25 fois pour des cas de maladie. Six des accidents ont été fatals et dans quatre cas l'ambulance a ramené le corps de la victime à l'Hôpital.

Le Tramway Electrique

Questionné au sujet du prolongement du tramway électrique jusqu'à Outremont, M. Levesque a dit que la compagnie le fera, à condition que la ville prolonge ses franchises jusqu'à trente ans et y ajoute l'exemption des taxes. Il a aussi parlé d'un tramway qui ferait le tour de la montagne et se raccorderait avec la ligne de la rue Guy et de la Côte des Neiges.

Plusieurs citoyens, le plus résidant à la Pointe Saint-Charles, se plaignent de la manière dont se fait le transport des passagers des chars des rues Saint-Denis et Craig à ceux des rues Notre-Dame et Wellington. M. Levesque dit que la compagnie est à compléter les arrangements pour rendre le service conforme à ses obligations.

Encore une disparition

Le 20 juillet, Mary Jane Welsh, âgée de 21 ans, quitta la maison de sa soeur, madame A. Levesque, 459 rue Lavergnière, et depuis n'est plus rentrée au logis. La jeune fille, paraît-il, n'avait pas le cerveau bien équilibré.

On ignore absolument pour quelle raison elle n'est pas revenue. L'apparence de Mary ne dispose pas en sa faveur. Elle a la figure marquée de petite vérole; elle a les yeux bleus et les cheveux bruns. Elle portait une vieille robe de couleur marron, avec boutons de pensées, un chapeau noir garni de ruban rouge et une paire de souliers bas.

Elle avait une brèche terminée en fer à cheval, avec perles, et elle possédait à peu près 200 contins. Elle sortit pour aller chercher un médicament à la pharmacie mais elle n'y est pas allée et sa soeur craint qu'il ne lui soit arrivé quelque accident.

Les détectives ont l'affaire en mains. Quelques amis semblent croire qu'elle n'est pas loin.

En effet, ils assurent qu'elle est actuellement chez des parents à la Côte St-Luc.

Excursion

A la demande d'un grand nombre de familles, le vapeur "Fligate", capitaine Goulet, fera une excursion dimanche prochain, le 7 courant, à Berthier.

Le "Fligate" quittera le quai Jacques-Cartier, à 8 heures 1/2, m., et arrivera à Saint-Sulpice, Lavivière et Laronde.

Billets de passage, aller et retour, 50 cts. En vente chez Théotime Lancôt, Henri Dubois, Carré Chabouilles, Nap. Richard, Hochelaga. 283-4

Réception des Marins Français de "Aréthuse" et du "Hussard"

Le Monde a annoncé la visite prochaine d'un navire de guerre français dans le port de Montréal, et les citoyens s'occupent déjà de s'organiser pour recevoir dignement les marins de la France.

Une réunion préliminaire a eu lieu, hier après-midi, dans le but de former un comité et de préparer un programme de fêtes et d'excursions.

Le comité suivant a été formé: Président d'honneur, A. Girard, vice-consul de France.

Président, H. Beaupré, ancien maire de Montréal.

Vice-présidents, R. Beullac, L. J. Forget.

Trésorier, L. Fréchon.

Secrétaires, vicomte de la Barthe, H. Dandurand.

Le juge Dugas, John Herdt, le colonel Hughes, le colonel Frévoit, Jules Helbronner, La Presse; comte de Stéyès, Prof. Coussirat, A. Lionais, LE MONDE; M. le sénateur Thibaudeau, E. Guillerme, Louis Fréchette, ancien député; J. O. Villeneuve, échevin; Jules Kirtz, G. A. Drolet, baron de Polignac, Charles Girard, Henri Terrien, L. Etéard; M. le sénateur Tasé, La Minerve; E. Galibert, R. Préfontaine, député; J. D. Bolland, échevin; E. Bilette, L. J. Lajoie, Prof. Darcy, J. Israël, Tarté, Le Canadien.

Le programme suivant a ensuite été adopté, sauf pour les dates qui seront fixées ultérieurement après consultation avec les officiers français:

1. Grande fête de nuit au Parc Sohmer en l'honneur de l'amiral, des officiers et des matelots de "Aréthuse" et du "Hussard".

2. Excursion à Lachine et déjeuner les Indiens de Caughnawaga. Retour à Montréal en sautant les rapides du St-Laurent.

3. Promenade au Mont-Royal et grand déjeuner sur la terrasse.

Un banquet sera ensuite organisé, avec l'aide des sous-officiers du 58me bataillon pour les sous-officiers français.

Voilà pour le programme du comité de réception.

Nous croyons aussi savoir que la Société St-Jean-Baptiste a l'intention de faire une démonstration spéciale pour la circonstance.

Il est aussi fort probable, selon l'usage, que l'Union Nationale Française invitera l'amiral et les officiers à visiter la Maison de Refuge.

Le programme sera donc bien rempli et tout fait prévoir déjà que la réception sera digne de nos sympathiques et distingués visiteurs.

LA PLAIE DES COLPORTEURS

Une nuisance pour les Commerçants. La police de St-Cunégonde continue à poursuivre sans merci tous les colporteurs sans licence.

Hier après-midi, le chef Pagé a arrêté trois femmes coupables d'avoir enfreint les règlements. A la station, le chef s'aperçut que les prisonnières ne connaissaient pas un mot de français ni d'anglais. Il essaya du russe, de l'hébreu et de l'allemand, mais ces dames n'y entendaient absolument rien. Finalement il s'adressa au vice-consul espagnol qui lui parla en Syrien, langue que les bouchers qui achètent la viande sont exposés à la pluie d'un bout à l'autre de l'abbatir, qu'il n'y a aucune accommodation pour leurs chevaux et voitures, et que l'odeur qui se dégage est parfois insupportable.

Samedi dernier, plusieurs bouchers ont dû retourner chez eux les odeurs qu'ils avaient respirées les ayant rendus malades.

Ces questions ont été discutées et des résolutions ont été adoptées et seront transmises aux autorités, qui devront remédier à cet état de choses.

On a aussi parlé du prochain piquenique de l'association, qui aura lieu le 24 de ce mois. Mille piastres seront données en prix.

Les messieurs dont les noms suivent ont été chargés de s'occuper de la fête.

Commissaires-ordonnateurs pour la partie de nuit, MM. H. W. Lareau et L. DeJonghe.

Juges: M. M. Laford, Lamb, Coulson, T. W. Lowe et James McVey.

Réception: J. B. Bourassa, D. Constant, E. Leduc, Jos Denis, Joseph Daoust.

Finance: A. Paré, J. Patenaude, D. Mason.

Police: C. Courville, A. Richer, Jos Rochon, P. Bédard.

Jeux: H. W. Lareau, J. B. Deslauriers, L. Delorme.

Danse: O. Hogue, B. Demers, W. Bourassa.

L'hon. T. C. Casgrain, procureur-général, sera à Montréal le douze courant.

En se Baignant. Frank Wiggins, jeune garçon domicilié au No 67 rue Saint-Denis, se baignait hier près du quai de Sainte Anne lorsqu'il se frappa la tête contre un caillou.

Il est maintenant sous les soins du médecin.

Un Mauvais Sujet. Philomène Hogue de la rue Jacques-Cartier, a pris hier un mandat d'arrêt contre André Malinville, un mauvais sujet, qui est allé faire du bruit vis-à-vis la maison de Philomène et s'est servi, à son égard, d'un langage poissard.

Ce matin, Malinville a comparu devant le recorder et il a été déclaré coupable. Résultat: \$25 d'amende ou trois mois de prison chacune.

Le Portrait de Sir A. Lacoste. Le portrait de sir Alexandre Lacoste, qui vient d'être terminée par l'artiste bien connu M. S. Horne Russell est actuellement en montre dans les vitrines de M. W. Notman, photographe.

Ce portrait sera son péda dans les corridors de la chambre du Sénat, dir sir Alexandre a été le digne président avant son élévation à la magistrature.

Ce portrait fait honneur au pinceau de l'artiste qui en a été chargé.

En Mystère à St-Jacques. Nous avons dit hier qu'un nommé Junior Weber, matelot à bord du Cacoum, était tombé en bas d'une galerie située en arrière d'une maison de la rue Jacques-Cartier.

Après que Weber fut rendu à l'hôpital, le sergent Bouthillier jura d'une constante demander à blessé, comment il était tombé, et bas de la galerie. Après avoir entendu la version du matelot et les histoires contradictoires des gens de la maison, il se mit d'un mandat d'arrestation, et hier après-midi, il vint la maison.

Les prisonniers ont comparu ce matin devant le recorder, et ils ont plaidé non-coupable. Leur procès a été remis.

La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario. A cause d'un accident arrivé au vapeur "Québec," il n'y aura pas de bateau pour Québec, ce soir.

Des arrangements ont été faits avec le G. T. E. et le C. P. R. pour que les billets de passage de la compagnie soient acceptés sur les trains.

Le vapeur "Canada" laissera Québec pour Montréal à la place du "Québec," demain soir, à l'heure ordinaire.

"J'SUIS T'UN CANAYEN!"

Vers quatre heures et demie, hier après-midi, un reporter du MONDE passa au coin des rues Notre-Dame et Saint-Gabriel, lorsqu'un attroupement attiré par un bruit de foule, l'accourut et, au milieu de la foule, un vieillard gesticulait, un énorme parapluie à la main.

"Je suis t'un canayen disait le bonhomme, t'es rien qu'un irlandais, t'es pas pour me maganer, cré nom d'un gouail! Y'a assez longtemps que les Irlandais nous magangent. J'eus la dépendant, moi! Y'a pas un moyen pour me maganer!"

Et la foule de rire et d'applaudir. L'enthousiasme de la foule gagnant le bonhomme, il se tourna de nouveau vers l'objet de son ire, un docteur de pièce descendu de sa voiture et voulait absolument engager une partie de boxe.

Le Jésus, lui, appelait la police. Un constable arriva en même temps qu'un de nos érudits montréalais. On eut alors le mot de l'affaire.

Un monsieur aurait hélé le cocher et lui aurait dit de foncter vers la gare, car il était en retard.

Al moment où l'automédon s'écroulait, survint le canayen qui pour se garer contre le cheval aurait tapé du parapluie. Le cheval effrayé aurait glissé sur l'asphalte et un des travailleurs de la voiture se serait brisé.

D'où querelle entre le bonhomme et l'automédon.

La police et l'échevin séparèrent nos deux hommes et la foule se dispersa fort amusée, tandis que le bonhomme, lui, regardait filer le cocher en disant: "Je suis un canayen, je m'appelle Narcisse Dèvevoit et les Irlandais ne sont pas pour me maganer!"

Le bonhomme a dit au reporter du MONDE qu'il venait de Québec.

On voit que la vieille haine entre canucks et moyens n'est pas complètement éteinte.

Cette scène nous a rappelés les luttes dont le vieux Québec et la partie Est de Montréal étaient le théâtre, il y a quelques vingt-cinq ans que Montpétiot, si spirituellement décriés dans un de ses ouvrages.

LES BOUCHERS

Leurs doléances.—Le piquenique annuel. Les bouchers se sont rassemblés hier soir, dans leur salle de réunion sous la présidence de M. J. B. Bourassa.

Depuis longtemps, les bouchers se plaignent du manque d'accommodation aux abattoirs de l'est, les principales causes sont que les viandes sont exposées à l'air, que les hongares sont en copie et que les bouchers qui achètent la viande sont exposés à la pluie d'un bout à l'autre de l'abbatir, qu'il n'y a aucune accommodation pour leurs chevaux et voitures, et que l'odeur qui se dégage est parfois insupportable.

Samedi dernier, plusieurs bouchers ont dû retourner chez eux les odeurs qu'ils avaient respirées les ayant rendus malades.

Ces questions ont été discutées et des résolutions ont été adoptées et seront transmises aux autorités, qui devront remédier à cet état de choses.

On a aussi parlé du prochain piquenique de l'association, qui aura lieu le 24 de ce mois. Mille piastres seront données en prix.

Les messieurs dont les noms suivent ont été chargés de s'occuper de la fête.

Commissaires-ordonnateurs pour la partie de nuit, MM. H. W. Lareau et L. DeJonghe.

Juges: M. M. Laford, Lamb, Coulson, T. W. Lowe et James McVey.

Réception: J. B. Bourassa, D. Constant, E. Leduc, Jos Denis, Joseph Daoust.

Finance: A. Paré, J. Patenaude, D. Mason.

Police: C. Courville, A. Richer, Jos Rochon, P. Bédard.

Jeux: H. W. Lareau, J. B. Deslauriers, L. Delorme.

Danse: O. Hogue, B. Demers, W. Bourassa.

L'hon. T. C. Casgrain, procureur-général, sera à Montréal le douze courant.

En se Baignant. Frank Wiggins, jeune garçon domicilié au No 67 rue Saint-Denis, se baignait hier près du quai de Sainte Anne lorsqu'il se frappa la tête contre un caillou.

Il est maintenant sous les soins du médecin.

Un Mauvais Sujet. Philomène Hogue de la rue Jacques-Cartier, a pris hier un mandat d'arrêt contre André Malinville, un mauvais sujet, qui est allé faire du bruit vis-à-vis la maison de Philomène et s'est servi, à son égard, d'un langage poissard.

Ce matin, Malinville a comparu devant le recorder et il a été déclaré coupable. Résultat: \$25 d'amende ou trois mois de prison.

Le Portrait de Sir A. Lacoste. Le portrait de sir Alexandre Lacoste, qui vient d'être terminée par l'artiste bien connu M. S. Horne Russell est actuellement en montre dans les vitrines de M. W. Notman, photographe.

Ce portrait sera son péda dans les corridors de la chambre du Sénat, dir sir Alexandre a été le digne président avant son élévation à la magistrature.

Ce portrait fait honneur au pinceau de l'artiste qui en a été chargé.

En Mystère à St-Jacques. Nous avons dit hier qu'un nommé Junior Weber, matelot à bord du Cacoum, était tombé en bas d'une galerie située en arrière d'une maison de la rue Jacques-Cartier.

Après que Weber fut rendu à l'hôpital, le sergent Bouthillier jura d'une constante demander à blessé, comment il était tombé, et bas de la galerie. Après avoir entendu la version du matelot et les histoires contradictoires des gens de la maison, il se mit d'un mandat d'arrestation, et hier après-midi, il vint la maison.

Les prisonniers ont comparu ce matin devant le recorder, et ils ont plaidé non-coupable. Leur procès a été remis.

La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario. A cause d'un accident arrivé au vapeur "Québec," il n'y aura pas de bateau pour Québec, ce soir.

LE CENTENAIRE DE COLOMB

PARIS. 2.—On vient d'inaugurer, à la Bibliothèque Nationale, l'exposition des cartes et manuscrits relatifs à la découverte de l'Amérique, exposition organisée à l'occasion du 400e anniversaire de ce grand événement.

Pour réunir cette riche collection de cartes et de manuscrits, il a fallu s'adresser au département des archives, au dépôt des cartes et plans de la guerre, et puiser largement dans les archives géographiques du ministère de la marine.

Tout cela a été installé avec un goût parfait dans trois salons, à côté de la salle des cartes et des manuscrits géographiques.

Parmi les cartes, on en voit une datant de 1400 et donnant l'état du monde comme on se le figurait en ce moment: à l'ouest de l'Europe, une vaste mer, puis une île, qui est le Japon, encore d'autres îles, enfin ce continent fantastique qui, au dire de nos ancêtres, était baigné par la mer des Epides, rêve de tous les navigateurs de l'époque.

Christophe Colomb part, fait plusieurs voyages; nous voyons que, si à cette époque, on possède quelque peu la configuration des côtes des Antilles, de la Louisiane, de la Floride, même de l'embouchure du Saint-Laurent, on n'a que peu de données sur le reste.

Puis des cartes, annotées en espagnol, en latin, en français, nous montrent les progrès de la domination castillane dans le Mexique, l'Amérique centrale et les vastes territoires de l'Amérique du Sud; ceux de nos compatriotes à la Louisiane et au Canada et enfin ceux des Hollandais qui occupent la presqu'île de Manhattan où s'élevait actuellement New-York.

Trois globes très curieux: deux en bois datent de 1527; dans ces globes, la forme du continent américain est très grossièrement indiquée. L'isthme de Panama est omis. Ce ne fut que quelques années après que l'on reconnut qu'il n'existait aucun détroit traversant l'isthme.

Parmi les livres et atlas, il y en a de magnifiques; citons notamment l'Atlas annoté de Christophe Colomb, ou plutôt, comme nous le voyons sur la couverture, le "Cristobal Colon". Les armes du grand navigateur figurent sur la première page. Ces armes sont maintenant celles de la famille de Veragua.

On annonce que M. Bengough, le caricaturiste populaire d'Ontario, va cesser d'être attaché au Grip, où il serait remplacé par M. Sam Hunter.

M. le Juge Taschereau, de la cour Suprême, vient de quitter Ottawa pour prendre quelques semaines de repos sur le bord de la mer; sa santé laisserait à désirer.

C'est M. J. S. Perrault, avocat de la Malbaie, qui a pris en main la cause de Bouchard dans la poursuite intentée contre lui par les autorités douanières pour commerce de contrebande.

Un détachement de la batterie B, sous le commandement du capitaine Farley, a été débarqué à l'île aux Coudres pour chercher à découvrir le whiskey de contrebande que l'on y tient caché.

On dit que le gouvernement italien a décidé d'envoyer une escadre dans l'Amérique du Sud. Cette flotte se composera des croiseurs Dajoli et Bauson ainsi que des navires de guerre Vaniero et Provana.

Une nouvelle révolte serait imminente dans la République Argentine. Les radicaux sont mécontents des dernières élections à la présidence et ils prétendent qu'une force armée seulement pourra mettre tout à l'ordre dans le pays.

Perdu et Retrouvé. Hier, un jeune garçon de huit ans, parcourait les rues en pleurant et disant qu'il avait perdu sa mère au marché Bonsecours.

La police recueillit l'enfant qui fut amené au poste central où il donna le nom de Dion, venant de Québec. Il a été réclamé un peu plus tard.

Enquête Ajournée. L'enquête dans la cause du jeune Charles Noble, accusé d'assaut et de vol chez M. Ruttenberg, préteur sur gages de la rue Craig, qui devait avoir lieu ce matin a été remise à vendredi prochain.

On se rappellera que Noble est accusé d'être un des voleurs qui, au mois de mars dernier, sont entrés un soir chez M. Ruttenberg et après l'avoir brutalisé se sont emparés d'une certaine quantité de bijoux. C'est sur la réclamation de sa mère que Noble a été arrêté.

Italiens Batailleurs. Hier soir deux Italiens, Joseph Barbieri et John Maccioni sont entrés dans un restaurant de la rue St-Laurent et après avoir pris quelques verres de boissons se sont pris de querelle avec le commis de bar qui refusait de leur donner de nouvelles consommations. Les deux individus furent mis à la porte du restaurant et le constable Roy les conduisit au poste No 4 rue Ontario. Sur Maccioni, un des prisonniers, on trouva deux rasoirs dont l'un était ouvert.

Tous deux ont plaidé non-coupable ce matin en cour du Recorder et subirent leur procès vendredi prochain à 11 heures.

Emigré dévalisé. Michael Ryan et James McKay ont été arrêtés ce matin, vers trois heures, par les constables Hackett et Boyle pour vol sur la personne d'un nommé John Kelly, un émigré arrivé hier à Montréal.

Les deux qui étaient au nombre de quatre ont remonté Kelly sur la rue des Commissaires et lui ont enlevé l'argent qu'il avait dans son gousset, soit \$1.35, ses chaussures, son chapeau et une paire de lunettes.

Deux des voleurs seulement ont pu être arrêtés, les deux autres ont réussi à se sauver à l'approche de la police. Les deux prisonniers ont plaidé non-coupable et ont été envoyés en prison pour 8 jours en attendant que la police ait mis la main sur les deux autres complices.

PARC SOHMER. Cette Semaine, Après-midi et Soir.

PRINCE SATSUMA, le plus fort jongleur et équilibriste du monde entier. Les Yodanis, danseurs acrobates.

TANAKA, jongleur japonais. Mlle ORLANDA, prestidigitations japonaises.

LUCIANO TATALI, acrobate dans les anneaux. LOUIS VÉLANDE, jongleur du colonel Boone (au Jardin Zoologique).

Mlle CARLOTTA (doutteuse de lions). LA BANDE DU PARC. Admission, 10 cts. 283-4

LA GREVE D'HOMESTEAD

Les Poursuites Commencent. PITTSBURG, 3.—S'il faut en croire, M. Potter, surintendant des usines Carnegie à Homestead, les grévistes commenceraient à céder, et 25 mécaniciens expérimentés seraient venus reprendre leurs places. Les grévistes affirment, de leur côté, que huit mécaniciens seulement sur douze cents sont rentrés aux usines.

On assure que plusieurs grévistes sont revenus à l'établissement Carnegie dans le seul but de faire de la propagande parmi les nouveaux ouvriers et de les engager à cesser le travail.

Des poursuites vont être instituées contre tous les grévistes qui ont pris part à l'échauffourée du 6 juillet pour coups et blessures, vols et autres crimes et délits. Plusieurs femmes, présentes de recel, seront comprises dans ces poursuites, qui visent non seulement la fusillade contre les détectives Pinkerton, sur la rivière Monongahela, mais aussi les mauvais traitements infligés à ces détectives lorsqu'ils se furent rendus aux grévistes, et la confiscation de leurs armes.

Le sieur Iams, l'ancien soldat du 10e régiment de la garde nationale auquel a été infligé la cruelle punition que l'on sait, vient de déposer, à Pittsburgh, une plainte contre le colonel Hawkins, le lieutenant-colonel Streater et l'aide-chirurgien Grim, de son ancien régiment, pour avoir fait pendre par les poches et lui raser la moitié de la tête. Des mandats d'arrêt ont été lancés contre ces trois officiers. En outre, Iams leur intente une action en dommages et intérêts, et ses avocats se disent certains de les faire condamner aussi bien au civil qu'au criminel.

A la suite de l'attentat de Bergman contre M. Frick, la police de toutes les grandes villes a redoublé de vigilance pour prévenir les complots anarchistes.

On s'est même demandé s'il n'y aurait pas moyen de poursuivre les anarchistes qui publient dans des journaux des articles incendiaires. On consulte à cet égard, M. Nicol, attorney de district à New-York, à dit que les lois de l'Etat ne permettaient pas de poursuivre les publications anarchistes, brochures ou journaux.

Vous Caprivi dans l'embaras. NEW-YORK, 3.—Une dépêche de Berlin, adressée au Herald de cette ville, dit que Von Caprivi a tenté un coup audacieux pour ruiner Bismarck et le comte Von Waldersee; mais il a échoué, et aujourd'hui il est obligé de se défendre lui-même.

La Dynamite à New-York. PARIS, 2.—L'ancienne compagnie du canal de Panama a vendu tout ce qu'elle possède à un syndicat dont MM. Hickler, vice-président de la chambre de Commerce de Paris, est le président. Les obligations de la nouvelle compagnie seront lancées sous peu.

Naufrage dans la Baie de Quinte. PICQUET, ONT., 3.—Le bateau à vapeur "Princesse Louise" a été frappé hier par le remorqueur Resono, en face de Thompson Point et il a sombré. Les 12 ou 15 passagers qui étaient à bord ont été sauvés par le remorqueur et les bagages que ce dernier avait à sa remorque.

Collision. ST-LOUIS, MISS., 2.—Une collision a eu lieu hier soir à Wardsville Junction, Ill. entre un train de passagers et un convoi de marchandises. Le mécanicien Hoffman, de Mattoon, le chauffeur Barrett, de même lieu, ont été tués et un trapp nommé Coswell a été blessé mortellement.

La dynamite à New-York. NEW-YORK, 3.—On vient de mettre aux arrêts un homme accusé d